

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**COVID-19 : Mesures prises par la Ville de Liège**

La Ville de Liège assure une évaluation permanente des questions se posant au niveau communal en lien avec la gestion des conséquences liées à la propagation du virus COVID-19.

L'attention se porte sur 3 secteurs :

- le public accueilli dans les écoles, les crèches, les clubs de seniors et l'Administration ;
- la protection des agents communaux en ce compris le personnel du CPAS et de la Police ;
- le secteur public concernant l'accès aux soins, les mises en quarantaine, les événements rassemblant un grand nombre de personnes ou un public à risques.

3 réunions ont eu lieu depuis le 26 février pour prendre différentes mesures :

- campagne d'affichage interne ;
- campagne d'information de tous les services par différents canaux ;
- campagne d'information générale sur les supports numériques de la Ville ;
- information vers l'enseignement ;
- appui au secteur hospitalier et médical (réquisition de conteneurs, masques,...).

Le Collège de ce vendredi 6 mars s'est penché sur l'analyse des événements prévus à Liège prochainement.

A cet égard, il a décidé de suspendre, jusque Pâques, tous les voyages scolaires à l'étranger des établissements dont la Ville est le Pouvoir Organisateur.

La Ville, important Pouvoir Organisateur d'enseignement et de crèches, est particulièrement attentive à l'évolution de la situation dans les établissements scolaires.

Les manifestations étudiantes prévues dans la salle de guindaille sont également suspendues à partir de ce vendredi 6 mars jusqu'au 11 mars prochain.

Les activités des Clubs de pensionnés, des Maisons InterG, des Cafés Papote sont suspendues. Le personnel communal en charge des relations avec ces publics garderont un lien avec celui-ci via des contacts ou des appels téléphoniques réguliers.

Les activités prévues au Théâtre communal du Trianon seront suspendues dès ce lundi 9 mars.

Il est également conseillé aux Comités de Quartier de reporter les réunions prévues.

Notre objectif commun est de protéger nos aînés.

Le Collège recommande aux organisateurs d'événements privés de faire preuve de discernement et d'envisager le report de toutes organisations non essentielles.